

APPEL DE DOSSIERS

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts invite les artistes en arts visuels de la région à soumettre leur projet d'exposition !

Description

À l'entrée de la bibliothèque Gaston-Miron, se trouve maintenant un espace pouvant accueillir une mini-exposition.

Ce nouvel espace est équipé d'un système d'accrochage professionnel discret et facile à utiliser.

La bibliothèque offre une atmosphère calme, une lumière naturelle, un lieu chaleureux ainsi qu'un achalandage régulier.

Tous ces éléments sauront mettre en valeur les oeuvres exposées.

Quatre à six projets d'exposition d'une durée de deux à trois mois sont prévus, selon les dossiers reçus.

Artiste

Les artistes en arts visuels appelés à déposer leur dossier doivent soit :

- être un artiste professionnel
- être un artiste émergent
- être un groupe d'artistes (collectif)
- être un organisme communautaire, une école ou organisation avec un projet spécial
- avoir réalisé un projet spécial
- et demeurer dans la région des Laurentides

Exemple de disciplines acceptées :
peinture, illustration, photographie, etc.

Dossier

Le dossier doit inclure :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de présentation de l'artiste ou du groupe d'artistes (incluant la démarche artistique) ;
- un dossier visuel des œuvres à exposer ou un portfolio de réalisations récentes (entre 4 et 10 images numériques) ;
- un dossier de presse ou tout autre document pertinent.

Le dossier doit être envoyé par courriel à expobiblio@vsadm.ca avant le 5 janvier 2024 et ne doit pas dépasser 10 Mo.

À noter :

Aucun document par la poste ne sera accepté. Un dossier incomplet ne sera pas étudié.

Les artistes résidant à Sainte-Agathe-des-Monts seront priorités.

Sélection des dossiers

Critères d'évaluation

- Qualité du dossier
- Technique et maîtrise du médium
- Créativité et originalité

À noter :

Comme il s'agit d'un lieu public où il y a présence d'enfants, aucune violence, vulgarité, nudité ou autre élément choquant, raciste ou offensant ne seront tolérés.

Processus de sélection

Les dossiers seront évalués par un comité de sélection.

Avantages

- Promotion de l'exposition grâce aux outils de communication de la Ville (infolettre, bulletin, site Internet, réseaux sociaux, communiqué de presse, affichage, etc.) ;
- Achalandage régulier de la bibliothèque ;
- Accessible 7 jours sur 7, aux heures d'ouverture de la bibliothèque ;
- Soutien à l'installation et à l'organisation du vernissage ;
- Possibilité de ventes.

Engagement de l'artiste sélectionné

- L'artiste est responsable de ses œuvres exposées. En aucun cas, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ne peut être tenue responsable de bris ou de vol des œuvres ;
- L'artiste est responsable de l'encadrement de ses œuvres. Le résultat doit être professionnel et esthétique ;
- L'artiste collabore et est présent lors de l'installation de son exposition, ainsi qu'au démontage à la fin de l'exposition ;
- L'artiste fixe lui-même les prix au préalable à ses œuvres et en assume les transactions.

À noter :

Les employés de la bibliothèque Gaston-Miron seront à proximité de l'espace d'exposition, mais n'en assumeront pas la surveillance. Une caméra de sécurité est présente à cet endroit.

De plus, un espace sera prévu pour y déposer une présentation de l'artiste ainsi que ses cartes de visite. Les employés ne seront donc pas tenus de faire des transactions, mais pourront inviter les gens à communiquer directement avec l'artiste.

Pour de plus amples informations, communiquez avec nous :

819 326-4595, poste 3322 | expobiblio@vsadm.ca

Plan de l'espace disponible

